



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recherche

Question écrite n° 103851

Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le financement de la recherche aéronautique. La filière s'inquiète de la baisse des soutiens publics qui pourrait à moyen terme fragiliser la position leader de la France sur le marché européen et mondial. En l'occurrence, le groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales regrette une baisse du soutien public annuel de 150 millions à 50 millions d'euros en 2017, tandis que les gouvernements allemand et britannique auraient au contraire intensifié leur contribution à hauteur de 150 millions annuels pour le premier et 190 millions pour le second. Bien que l'industrie aéronautique civile, militaire et spatiale reste incontestablement l'un des fleurons industriel français et première contributrice excédentaire au solde du commerce extérieur du pays, le secteur va au-devant de nouveaux défis incontournables afin de préserver l'« excellence française », sa suprématie et son avance technologique dans le domaine. À ce titre, si les géants du secteur sont à l'abri, les nombreuses PME de la *supply chain* et sous-traitantes de la filière sont plus en difficulté face aux efforts de modernisation à conduire, notamment en matière de transformation numérique, de digitalisation, de robotisation, d'intelligence artificielle ou encore de développement des imprimantes 3D dans les ateliers. Pour mémoire, la filière aéronautique regroupe environ 120 000 emplois dans le grand Sud-Ouest, et 60 000 emplois dans la région Occitanie. Aussi, il souhaite connaître les mesures mises en place par le Gouvernement pour soutenir la recherche aéronautique ainsi que sa position sur l'opportunité de reconduire le financement du programme de recherche pour la période 2017-2020 dans les mêmes conditions que précédemment, soit 150 millions d'euros par an.

Données clés

Auteur : [M. Gilles Lurton](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103851

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2017](#), page 2841